



## DÉLIBÉRATION N°2026-DEL-38

### RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 AVRIL 2026

#### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Le mercredi vingt-neuf avril deux-mille-vingt-six à 10h00, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, au siège du Centre, 40 Allée de la Ronce à ISNEAUVILLE, sur convocation et sous la présidence de Christophe BOUILLON, Président.

Nombre de membres en exercice : 24

Quorum : 13

#### PRÉSENTS :

Mesdames Claudine BRIFFARD, Annic DESSAUX, Joëlle DOUBET, Claude LEUMAIRE, Anne-Emilie RAVACHE, Françoise UNDERWOOD, Messieurs Nicolas BERTRAND, Christophe BOUILLON, Patrick CALLAIS, Jean CHOMANT, Bastien CORITON, Pierre PELTIER, François ROGER, François TIERCE, et Jean-Claude WEISS.

#### ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

- Madame Marie-Françoise LOISON (pouvoir à Jean-Claude WEISS)
- Monsieur Laurent JACQUES (pouvoir à Anne-Emilie RAVACHE)
- Monsieur Martial OBIN (pouvoir à Claude LEUMAIRE)

#### ABSENTS EXCUSES :

- Madame Mélanie BOULANGER
- Madame Marie-Agnès POUSSIER WINSBACK
- Madame Blandine LEFEBVRE
- Monsieur Éric HERBERT
- Monsieur Jean-François MAYER
- Monsieur Jean-Marc VASSE

**OBJET : MISSIONS OBLIGATOIRES – COMITE SOCIAL TERRITORIAL INTERCOMMUNAL – REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES - MODIFICATION**

- Vu le code général de la fonction publique,



- Vu le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,
- Vu les résultats du renouvellement général des conseils municipaux des 15 et 22 mars 2026
- Considérant qu'il y a lieu de remplacer, au sein du Comité Social Territorial Intercommunal, les représentants des communes et des établissements publics qui ne sont plus titulaires d'un mandat local

Monsieur le Président rappelle que sont placées auprès du Centre de Gestion plusieurs instances de dialogue social dont le Comité Social Territorial Intercommunal (CSTI).

Au sein de cette instance, les membres qui représentent les collectivités territoriales et les établissements publics sont désignés par le président du centre, parmi les élus issus des collectivités et des établissements employant moins de cinquante agents affiliés au centre de gestion, après avis des membres du conseil d'administration issus de ces collectivités et établissements. Le mandat des représentants siégeant au sein du CSTI expire en même temps que leur mandat ou fonction ou à la date du renouvellement total ou partiel de l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Ainsi, à l'issue du renouvellement général des conseils municipaux qui est intervenu les 15 et 22 mars dernier, il convient de remplacer au sein du CSTI les élus dont le nom apparaît de couleur rouge :

Titulaires	Suppléants
Jean-Marie <b>TABESSE</b> Maire BIVILLE-LA-BAIGNARDE	Denis MERVILLE Maire SAINNEVILLE-SUR-SEINE
Jean-Luc FORT Maire SAINT-MARTIN-DU-MANOIR	<b>Gérard COLIN</b> Maire VEAUVILLE-LÈS-QUELLES
<b>Chantal COURCOT</b> Maire NOINTOT	Fabienne VERHAEGHE Maire BOSC-BORDEL
Dominique HERVIEU Conseillère Municipale SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR	Virginie RIVIERE Maire THEROULDEVILLE
<b>Jean CHOMANT</b> Conseiller Municipal VAL-DE-SCIE	Jean-Michel MAUGER Maire SAINT-PIERRE-DE-VARENGEVILLE
Georges MOLMY Maire YQUEBEUF	<b>Vacant</b>
<b>Elsa FROMAGER</b> Adjointe au Maire ROCQUEMONT	<b>Karine HUNKELER</b> Maire SAINT SAENS



Afin de remplacer ces élus, le Président envisage de désigner les élus suivants étant précisé qu'ils siégeront sur une courte durée, c'est-à-dire jusqu'au renouvellement intégral du CSTI qui interviendra à l'automne, après le renouvellement et l'installation du nouveau Conseil d'Administration :

Titulaires	Suppléants
<b>François ROGER</b> Maire VARNEVILLE-BRETTEVILLE	Denis MERVILLE Maire SAINNEVILLE-SUR-SEINE
Jean-Luc FORT Maire SAINT-MARTIN-DU-MANOIR	<b>Sébastien PONTY</b> Conseiller Municipal SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR
<b>Marie-Françoise LOISON</b> Adjointe au Maire YPORT	Fabienne VERHAEGHE Conseillère Municipale BOSC-BORDEL
Dominique HERVIEU Conseillère Municipale SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR	Virginie RIVIERE Maire THEROULDEVILLE
Jean-Michel MAUGER Maire SAINT-PIERRE-DE-VARENDEVILLE	<b>Bastien CORITON</b> Président Syndicat mixte bassins versants Caux-Seine
Georges MOLMY Maire YQUEBEUF	<b>Vacant</b>
<b>Annie LEFRANCOIS</b> Adjointe au Maire CANY-BARVILLE	<b>Christophe BOUILLON</b> Président CC Caux-Austreberthe

Compte tenu de l'ensemble des éléments exposés, le Président entendu, le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- Donne un avis favorable à la désignation par le Président, en qualité de représentants titulaires et suppléants des collectivités et établissements publics affiliés, au sein du Comité Social Territorial Intercommunal et de sa formation spécialisée, les élus suivants :



COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL INTERCOMMUNAL  
Et FORMATION SPECIALISEE

Présidente : Marie-Françoise LOISON

Suppléant : Bastien CORTON

Titulaires	Suppléants
<b>François ROGER</b> Maire VARNEVILLE-BRETTEVILLE	Denis MERVILLE Maire SAINNEVILLE-SUR-SEINE
Jean-Luc FORT Maire SAINT-MARTIN-DU-MANOIR	<b>Sébastien PONTY</b> Conseiller Municipal SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR
<b>Marie-Françoise LOISON</b> Adjointe au Maire YPORT	Fabienne VERHAEGHE Conseillère Municipale BOSC-BORDEL
Dominique HERVIEU Conseillère Municipale SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR	Virginie RIVIERE Maire THEROULDEVILLE
<b>Bastien CORITON</b> Président Syndicat mixte bassins versants Caux-Seine	Jean-Michel MAUGER Maire SAINT-PIERRE-DE-VARENGEVILLE
Georges MOLMY Maire YQUEBEUF	Vacant
<b>Annie LEFRANCOIS</b> Adjointe au Maire CANY-BARVILLE	<b>Christophe BOUILLON</b> Président CC Caux-Austreberthe

Le Secrétaire,  
Jean CHOMANT

Pour extrait certifié conforme  
Le Président,  
Christophe BOUILLON